

Question du groupe j'aime Poulx au conseil municipal du 21  
Mars 2023

**Monsieur le Maire et messieurs les conseillers municipaux**

Sur la présentation générale du compte administratif 2022,  
nous constatons

en ligne 012 des dépenses de fonctionnement, des charges de  
personnel de 1 874 ke à comparer à 2021 avec un total de  
1 707 ke soit une différence positive de 167 ke, ce qui  
représente une augmentation de 9,8 % !

Vous nous avez expliqué une hausse de 3,5 % que nous  
comprenons mais nous souhaitons avoir des éclaircissements  
sur les 6,3 % supplémentaires.

Vous nous aviez affirmé que l'embauche du DGS adjoint ne  
pénaliserait en aucun cas la masse salariale or, en l'espèce,  
nous n'avons aucune explication .

Merci de nous donner des explications sur ce point.